

Envisager le salariat agricole

Objectifs

Être en mesure de répondre aux obligations de l'employeur et de se sentir à l'aise avec la fonction d'employeur.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Présentation synthétique des différents contrats, leurs caractéristiques et circonstances d'utilisation - Les CDD - Les

CDI - Les contrats saisonniers, travailleurs occasionnels - Les contrats aidés ou bénéficiant d'exonérations diverses.

- Les accompagnements possibles pour favoriser la transmission entre salariés proches de la retraite et jeune salarié.

Responsabilités de l'employeur : quelles sont-elles ? cas d'accident, mise aux normes du matériel...

Présentation du bulletin de paie : mentions obligatoires.

Le TESA. Appropriation : réalisation d'un cas concret de bulletin de salaire "de base" et d'un TESA. La déclaration

trimestrielle, les différentes mentions et catégories.

Contrôle de la déclaration trimestrielle avec les bulletins de salaire. Etude de cas

concret : établissement d'une

déclaration trimestrielle basée sur l'étude de cas ci-dessus, et contrôle de la

cohérence entre les bulletins du

trimestre et l'émission trimestrielle.

Les points de vigilance. Les questions particulières.

Echanges avec les participants sur la posture de l'employeur

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

22 févr 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Centre Paroissial 2 avenue Flandres Dunkerque
81120 Réalmont

Nicolas De Lahongrais, animateur AFOCG Aveyron

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 19/02/2021

Tarifs

Plus de renseignements

Alexandre Calvière

adeartarn@free.fr

ADEART

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription